

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

Chers collégiens

*Cette brochure présente
le sens de ma candidature
dans notre pays n'a eu
autour le besoin de liberté
pour jamais se résigner.
Je suis à votre disposition
pour en parler. N'hésitez pas.
Fidèlement
Nicolas Dupont-Aignan.*

**LIBÉRONS
LA
FRANCE!**

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

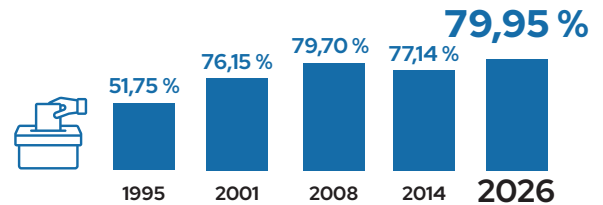


UN MAIRE

UN BILAN RECO

UN MAIRE PLÉBISCITÉ

À quatre reprises, Nicolas Dupont-Aignan a été élu maire d'Yverres **dès le 1^{er} tour avec plus de 75% des voix : un record dans la durée pour une ville de 30 000 habitants. Preuve que son action est reconnue de tous.**



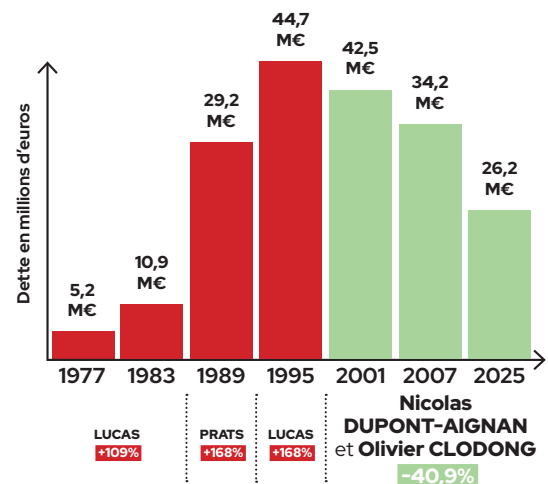
UNE DETTE RÉDUITE DE MOITIÉ

En 1995, Nicolas DUPONT-AIGNAN a pris les rênes d'une ville surendettée (Yverres) qui risquait d'être placée sous la tutelle du Préfet. Il est parvenu à redresser la commune grâce à une gestion très rigoureuse.



Même le journal **Le Monde** s'en était fait l'écho ! Aujourd'hui, la dette de la Ville a été réduite de moitié quand celle de l'État a été multipliée par 4.

Preuve qu'il est possible d'agir et d'assainir les comptes publics sans porter atteinte à la qualité des services publics.



L'UNE DES VILLES LES PLUS SÛRES DE FRANCE



- Recrutement d'une **police armée** ;
- Système de **vidéoprotection** de 300 caméras pour 30 000 habitants ;
- Création d'une **brigade équestre** pour surveiller les 300 hectares d'espaces naturels et forestiers ;
- **Téléalarmes directement reliées** à la police municipale ;
- **Suppression des aides municipales pour les familles de mineurs récidivistes.**

Yverres s'est donnée les moyens pour obtenir une forte baisse de la délinquance quand celle-ci augmentait malheureusement dans tout le pays. **Si l'État faisait de même et si la Justice était enfin réformée, l'ordre pourrait être rétabli en France.**

CANDIDAT

CONNU DE TOUS

UN MAIRE PRÉCURSEUR

La rigueur budgétaire n'a pas empêché la mise en œuvre de services publics performants et innovants :

- **Record de places de crèches** pour aider les familles ;
- **Bourse en échange d'un travail d'intérêt général** de 15 jours pour aider les jeunes à financer leur permis de conduire ;
- **Épicerie sociale et livraison de repas** (plus de 150 par jour) pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ;
- **Appartements d'urgence** pour héberger les femmes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales ;
- **Circuits courts auprès d'agriculteurs locaux** pour fournir les cantines scolaires ;
- **Multiplés actions en faveur des animaux** : récompensées par la Fondation 30 Millions d'Amis.
- **Sauvetage de la Maison Caillebotte** où le célèbre peintre Gustave Caillebotte a vécu.



*Depuis ma première élection de maire en 1995, j'ai vécu l'accumulation de normes délirantes et la création de l'intercommunalité qui veut tout régenter dans les communes. La bureaucratie a pris le pouvoir et tout finit par coûter plus cher aux contribuables. **Je propose 10 mesures pour libérer nos communes.***

- 1 Assurer l'égalité des territoires devant les dotations de l'État. Les habitants des communes rurales reçoivent actuellement deux fois moins de dotations que les communes urbaines.
- 2 Revaloriser les dotations de fonctionnement pour les communes de moins de 5 000 habitants en concentrant l'effort sur celles de moins de 1 000 habitants, qui ne peuvent plus entretenir leur patrimoine.
- 3 Stopper le laxisme de l'État face aux violences et au harcèlement contre les élus ou les représentants de l'ordre. Des sanctions exemplaires pour garantir la sécurité de ceux qui s'investissent pour leurs concitoyens.
- 4 Consacrer la commune avec sa clause de compétence générale comme cellule de base de notre République et redonner sa vraie place au couple commune/département qui redeviendra l'interlocuteur privilégié de l'État.
- 5 Supprimer la loi NOTRe pour rétablir la liberté de choix des communes dans des intercommunalités redéfinies autour de projets concrets.
- 6 Donner aux communes plus de liberté dans la définition des zones de constructibilité des PLU et PLUi, en instituant un moratoire sur les dispositions « Zéro Artificialisation Nette » de la loi « Climat et résilience ».
- 7 Alléger les normes qui empoisonnent le quotidien des maires et dissoudre l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en rattachant les fonctionnaires directement aux préfetures.
- 8 Connecter nos territoires ruraux afin de permettre davantage le télétravail et la création de nouveaux emplois. **Supprimons les zones blanches dans tout le pays !**
- 9 Laisser aux communes leurs pouvoirs en matière d'urbanisme. Les décisions doivent être prises directement par les élus locaux pour leur territoire et non au niveau supra-communal.
- 10 Créer une véritable indemnité d'élu local au prorata de la taille de la commune, financée par l'État pour ne pas alourdir le budget.



GOUVERNER AUTREMENT



Il faut un changement de méthode.
Un grand coup de balai s'impose
pour regagner la confiance des Français.



Nicolas DUPONT-AIGNAN et Jean LASSALLE manifestant aux côtés des boulangers asphyxiés par l'explosion du prix de l'électricité

RENDRE LE POUVOIR AU PEUPLE

- Instituons le **Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)** comme en Suisse ;
- Mettons fin à l'Union européenne supranationale pour reconstruire une Europe des nations libres et des projets concrets ;
- **Faisons enfin confiance aux maires et élus de terrain** qui se donnent sans compter pour faire tourner le pays.

MORALISER LA VIE PUBLIQUE

- **Supprimons les privilèges et avantages indus des anciens présidents et ministres ;**
- **Supprimons les agences d'État inutiles** et les privilèges exorbitants ;
- **Mettons fin aux scandales des péages autoroutiers** (investissements ayant déjà été plusieurs fois remboursés par les Français).



Nicolas DUPONT-AIGNAN forçant une barrière de péage pour défendre la gratuité des autoroutes

METTRE FIN AUX GASPILLAGES

- **Supprimons les 2 millions de fausses cartes Vitale** qui coûtent 10 milliards d'euros chaque année et les fausses retraites (payées à des morts à l'étranger) ;
- **Économisons les 15 milliards d'euros par an** que nous coûte l'Union européenne (en 2026 nous verserons 29 milliards et nous en recevrons moins de 15) ;
- **Luttons contre l'évasion fiscale des multinationales** qui concurrencent nos PME en ne payant aucun impôt sur le territoire français.

Dans son livre
Où va le Pognon ?,
retrouvez comment
économiser 100
milliards d'euros
par an pour réduire
la dette, sauver
nos services
publics, et réduire
les charges des
entreprises !



UN PROJET : 3 PRIORITÉS

Pour résoudre les problèmes des Français avec de vrais résultats, il faut choisir nos combats et concentrer nos efforts sur les urgences.

1 RÉTABLIR L'ORDRE

- Rétablissons nos frontières nationales et déployons-y notre armée pour bloquer l'immigration illégale et les narcotrafiquants ;
- Appliquons la tolérance zéro pour les voyous : à chaque délit, une condamnation et une peine exécutée ;
- Rétablissons les peines planchers pour mettre fin au laxisme judiciaire ;
- Supprimons les remises de peine pour les récidivistes ;
- Abaissons la majorité pénale à 16 ans ;
- Construisons les 40 000 places de prison manquantes ;
- Expulsons les délinquants étrangers au terme de leur peine.

2 PRODUIRE EN FRANCE

- Allégeons les charges de nos TPE-PME (pour enfin récompenser le travail) ;
- Bloquons en douane les importations qui ne respectent pas nos normes ;
- Réservons 50% la première année puis 75% dans 5 ans de la commande publique à des produits fabriqués en France ;
- Rétablissons le droit de veto de la France pour tous les accords commerciaux de libre-échange négociés par l'Union européenne (type MERCOSUR) ;
- Sortons du marché européen de l'électricité (comme l'Espagne et le Portugal) pour réduire d'un tiers son coût (grâce à nos centrales nucléaires).

3 SAUVER NOS CAMPAGNES

- Garantissons l'accès aux soins pour tous et en tous points du territoire (maintien des hôpitaux et des maternités de proximité) ;
- Accordons des bourses aux étudiants en médecine qui s'engagent à s'installer 5 ans dans un désert médical ;
- Arrêtons les fermetures de classes en milieu rural et maintenons les collèges de proximité ;
- Renforçons les aides aux familles pour relancer la natalité, vitale pour le paiement de nos retraites et le dynamisme de la nation.



Retrouvez l'ensemble du programme de Nicolas DUPONT-AIGNAN, thème par thème en flashant ce QRCode.





Dans mon livre, je raconte anecdotes et moments de ma vie politique pour comprendre comment notre pays en est arrivé là.

Ce nouveau livre trace aussi un chemin gaulliste pour redresser le pays en trois étapes :

- revitaliser la démocratie par le RIC (*Référendum d'Initiative Citoyenne*) ;
- rétablir notre indépendance nationale ;
- se retrousser les manches pour traiter les problèmes à la racine.



Nicolas DUPONT-AIGNAN est né le 7 mars 1961 à Paris au sein d'une fratrie de 3 enfants.

Passionné d'histoire, lecteur boulimique des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle, il est issu d'une famille de la classe moyenne, profondément attachée à la France.

Nicolas est marié et père de deux filles. Elles sont les boussolles de sa vie. Il aime découvrir la nature, les longues marches sur les plages de la baie de Somme et voyager avec sa famille.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Chers collègues,

Nous sommes, comme vous, des maires de petites et moyennes communes et des élus de tous les coins de France.

Nous avons décidé de parrainer Nicolas Dupont-Aignan pour offrir un autre choix aux Français.

Nous le connaissons bien et pensons qu'il doit être candidat :

- parce que **son engagement est sincère** et qu'il apporte une parole forte et utile dans le débat démocratique ;
- parce qu'il **est à l'écoute du monde rural** et porte un vrai amour à nos territoires ;
- parce que Maire d'une ville moyenne, il connaît nos problématiques des collectivités locales et l'abandon de l'État ;
- parce qu'il a le courage et le mérite de vouloir traiter les racines des problèmes de notre pays ; parce qu'il se bat pour que la France retrouve enfin son indépendance, sa force et une espérance.

Nous vous invitons à lire son livre qui explique sa démarche, le sens de son combat gaulliste et qui propose des mesures concrètes pour sauver la France.

Nous comptons sur vous pour faire vivre la démocratie !

1974 À 13 ans, premier engagement militant au service du gaullisme social pour la campagne présidentielle de Jacques Chaban-Delmas.

1992  Combat le Traité de Maastricht auprès de Philippe Séguin

1995  Élu Maire d'Yerres

1997  Élu Député de l'Essonne

1998 S'oppose à la ratification du Traité d'Amsterdam, qui marque la fin des frontières nationales et prive la France de sa souveraineté en matière d'immigration.

1999 Fonde le club de réflexion Debout la République au sein du RPR pour rassembler les sympathisants attachés à la souveraineté de la France.

Marie-Christine SILVESTRE
Maire de Liffol-le-Petit (52)

Steven MAFIODO
Maire délégué du Mesnil-Germain (14)

Bernard FRISON
Maire de Champsevraine (52)

Bernard BREDELET
Maire de Soyers (52)

Thierry GAUCHERON
Maire de Frampas (52)

Véronique GARNIER
Maire d'Ardelles (28)

Francis THIRION
Maire de Cousances-les-Forges (55)

Nicole MILBACH
Maire de Fréménil (54)

Guy HOCHARD
Maire de Kerling-lès-Sierck (57)

Rachel SESKO ERCKER
Maire de Merten (57)

Bernard GOURSAUD
Maire de Brie-sous-Matha (17)

Pierre DUPOUY-BAS
Maire de Pouliacq (64)

Michel LOISY
Maire d'Hevilliers (55)

Yolaine DE PALMAERT
Maire de Contre (80)

Jean-Paul POIRÉ
Maire de Belloy-Saint-Léonard (80)

Denis LEJEUNE
Maire de Saint-Aubin-Rivière (80)

Olivier BILLIARD
Maire de Poulangy (52)

Jean-Luc DIOTISALVI
Maire d'Amanty (55)

Maurice BELLO
Maire de Molring (57)

Alain MALINGREY
Maire de Thonnance-lès-Joinville (52)

Jacques BOIGET
Maire de Poinson-lès-Grancey (52)

Thierry HÉBERT
Maire de Aveslès (80)

Ludovic BOULENGER
Maire de Brassy (80)

Jean-Noël GODFRIN
Maire de Hannocourt (57)

Jean-Marie SIQUOIR
Maire de Loudrefing (57)

Sylvain NICOLAS
Maire de Moncourt (70)

Gaston LEICHTNAM
Maire de Rolbing (57)

Patrick FAVREAU
Maire de Saint-Vallier (26)

Janik CAZETTE
Maire de Salles (47)

Claude ANSMANT
Maire de Saulmory-Villefranche (55)

Francis BOURGUIGNON
Maire de Ville-sur-Ancre (80)

Serge MORAND
Maire de Marestmontiers (80)

Maryse POURRAT
Maire de Connangles (43)

Jean-Marc BOYA
Maire d'Adé (65)

Pascal FATET
Maire de Romain-aux-Bois (88)

Claire GRANGER
Maire de Sasnières (41)

Sébastien MERCIER
Maire de Bazoches et Saint-Thibaut (02)

Bruno HUGUENIN
Maire de Padoux (88)

Pierre DIDIER
Maire de Dagny-Lambercy (02)

Jean-Marie TURCHI
Maire d'Auflance (08)

Pascal LEFÈVRE
Maire de Fescamps (80)

Alain DEJEUX
Maire d'Augers (39)

Marcel MARCEAU
Maire de Tanay (21)

Eric HUMBERT
Maire du Luhier (25)

Thierry SPAHN
Maire de Villeblevin (89)

Etienne MOUGIN
Maire de Cenans (70)

François LAURENT
Maire de Blignicourt (10)

Didier VERMEIRE
Maire de Maudetour-en-Vexin (95)



Raymond DE MALHERBE
Conseiller régional Pays de la Loire (72)

Marie-Christine PAROLIN
Conseillère régionale Occitanie (12)

Daniel GRENON
Député de l'Yonne (89)

Olivier CLODONG
Conseiller départemental de l'Essonne (91)

Sylviane MOUROT-DEVOS
Conseillère régionale
Bourgogne-Franche-Comté

Martine SUREAU
Conseillère départementale de l'Essonne (91)

Christian MICHALAK
Président de la Communauté
de Communes Périgord nontronnois (24) ...

2005



Engagé pour la victoire du « NON » au *referendum* sur la Constitution européenne avec Charles Pasqua, Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement.

2017



Se présente à l'élection présidentielle et obtient 4,70% des suffrages soit 1695 000 voix. S'oppose clairement à Emmanuel Macron au 2nd tour de la présidentielle.

2007

Quitte l'UMP quand le gouvernement annonce qu'il fera adopter par le Parlement la Constitution européenne (traité de Lisbonne) refusée par les Français 2 ans plus tôt.

2019

Conduit la liste **Debout la France** aux élections européennes et poursuit son combat pour une Europe des nations libres et souveraines.

2012

Se présente à l'élection présidentielle et obtient plus de 700 000 voix.

2022

Se présente pour la 3^e fois à l'élection présidentielle afin de défendre la souveraineté française, le pouvoir d'achat et l'indépendance nationale.

2013



Élu Député de l'année pour son rapport parlementaire dénonçant les paradis fiscaux, la grande fraude et l'évasion fiscale.

2026



Réélu Maire d'Yerres dès le 1^{er} tour avec près de 80 % des voix.

2015

La liste qu'il conduit en Île-de-France obtient 6,6% des voix et Debout la France devient 6^e parti de France.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

répond à vos questions...

Le parrainage est-il un soutien au candidat ?

Non. Le parrainage a été instauré pour éviter les candidatures farfelues. Nombreux sont d'ailleurs les maires qui parrainent un candidat et votent pour un autre. Certains maires ont même trouvé une solution de conciliation simple : à chaque élection ils parrainent un candidat d'un bord politique différent.

D'ailleurs, le mandat municipal actuel se terminant en 2023, le maire peut parrainer un candidat en 2027 et un autre en 2032.

En quoi votre candidature est-elle utile dans le débat ?

On peut naturellement ne pas partager mes convictions. C'est le principe même de la démocratie. Mais personne ne peut nier ma constance dans la défense de l'indépendance de la France et du monde rural. Un sondage du *Figaro* (05/05/26) rappelle que 17% des Français souhaitent ma candidature. Je crois également qu'il est sain, face à la déconnexion d'une partie des élites, qu'un maire, comme vous et moi, connaissant les réalités du terrain puisse être candidat à l'élection présidentielle.

C'est pourquoi je propose des solutions de bon sens qui s'attaquent vraiment à la racine des problèmes.

Pourquoi devrait-on parrainer un candidat ?

La Constitution de 1958 a confié aux maires la sélection des candidats à la Présidentielle, c'est une responsabilité difficile mais essentielle. Je suis Maire et je sais qu'un conseil municipal est composé de sensibilités différentes. Cependant, j'estime que c'est un grand honneur pour un maire que de pouvoir choisir les hommes et les femmes qui auront le droit de se présenter aux suffrages des Français.

Dans une démocratie, ce ne sont pas les sondages et les médias qui doivent choisir qui a le droit de se présenter ou pas devant les Français.

Le maire doit-il demander l'aval du conseil municipal ?

Chaque maire procède comme il veut, mais il s'agit d'une prérogative personnelle qui n'engage en rien ni le conseil municipal ni la commune et qui permet à notre démocratie de fonctionner.

On ne peut pas reprocher aux électeurs de ne pas aller voter et dans le même temps refuser de parrainer.



NDA 2027

2, place du Président Mithouard - 75007 PARIS
Tél. 01 84 16 02 26
Courriel : parrains@dupontaignan.fr

www.dupontaignan.fr

Pour parrainer ma candidature, vous pouvez remplir la promesse de parrainage ci-jointe, ou me contacter au 07 86 65 35 11